

Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article1479>

ANSES

- Enseignements professionnels - Filière "soins personnels" -

Date de mise en ligne : dimanche 3 décembre 2017

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

L'**Anses** est un établissement public à caractère administratif, travaillant notamment pour les ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Travail et de la Consommation.

Elle intervient dans les **domaines** du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux. Elle informe les autorités compétentes, répond à leurs demandes d'expertise et les alerte en cas de crise sanitaire.

Par ses **activités** de veille, d'expertise, de recherche et de référence, l'Anses couvre l'ensemble des risques auxquels un individu peut être exposé, volontairement ou non, à tous les moments de sa vie, qu'il s'agisse d'expositions sur son lieu de travail, pendant ses transports, ses loisirs ou par son alimentation.

L'Anses assure par ailleurs l'**évaluation** de l'efficacité des médicaments vétérinaires, des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes, supports de culture, de leurs adjuvants, des biocides, et évalue les risques liés à leur utilisation, afin de délivrer les autorisations de mise sur le marché.

Elle évalue également les produits chimiques dans le cadre de la réglementation REACH.

Consulter le site	ANSES
S'inscrire à la newsletter	Newsletter ANSES